

Compte-rendu de la réunion de concertation avec la société civile – Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) – 4 juillet 2024
--

1/ Participants

MEAE

- Clélia CHEVRIER KOLACKO – Directrice adjointe des affaires globales (DGM/DAG)
- Léa TARDIEU - Rédactrice à la Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DGM/DCTCIV)
- Emilie MARIA - Rédactrice Fonds de soutien aux organisations féministes (DGM/DAG/DFEM)

AFD

- Valérie HUGUENIN – Responsable de la Division Organisations de la Société Civile
- Philippe GALLAND - Responsable adjoint de la Division Lien Social
- Emmanuelle CATHELINEAU - Responsable de projets, référente genre, Division Organisations de la Société Civile
- Mar MERITA BLAT - Experte genre, Division Lien Social

Animation : AFD (Mar MERITA BLAT et Emmanuelle CATHELINEAU)

Modération du tchat : MEAE (Emilie MARIA)

Organisations de la société civile (*liste en annexe*)

Ordre du jour et déroulé

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Mot introductif et déroulé2. Bilan à mi-année 2024 et perspectives pour la fin d'année3. Suivi des recommandations du bilan à mi-parcours du FSOF4. Chantiers 20245. COPIL de juillet et enjeux de la deuxième phase du FSOF |
|--|

Mot introductif et déroulé

Le MEAE a ouvert la réunion de concertation par un retour sur la priorité donnée au soutien à la société civile féministe au plus haut niveau, comme à l'occasion de la Conférence des pays ayant adopté une diplomatie féministe, organisé au même moment au Mexique. Le positionnement de la France en tant que premier pays financeur des organisations féministes engage le réseau diplomatique et les opérateurs.

Bilan à mi-année 2024 et perspectives pour la fin d'année
--

Pour commencer, l'AFD a présenté la programmation 2024 retenue sur le canal 1 :

- Appel à projets « Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive » (6M€)
- Appel à projets « Violences basées sur le genre et justice » (8M€)

La labellisation de trois projets proposés par le Groupe AFD et répondant aux critères du FSOF est également comptabilisée pour 2024 :

- Le projet « fonds genre Sahel Phase 2 » (3.5M€), porté par Expertise France
- Le projet « Women Lead in Emergencies » (7M€), porté par CARE France en Ukraine, Ethiopie, Bangladesh et Colombie
- Le projet I SAH GDS Tchad (11M€)

Des perspectives pour l'année 2025 ont été partagées notamment avec :

- Un appel à projets « Féminismes et adolescence »
- Un appel à projets « Violences basées sur le genre et numérique »
- Un *top-up* du projet « Féministes en action »

Sur le deuxième canal, l'équipe du dispositif Initiatives OSC a présenté les quatre premiers projets passés en comité :

- Centre des survivantes (500K), porté par l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen (OGGDH), en Guinée
- Buenaventura III (500K), porté par AEDH en Colombie
- She grows the future (2.5M€), porté par CARE France au Laos, Vietnam, Equateur et Pérou
- Project for the reduction of gender gaps through care strategies (440K), porté par la Fundacion Bien humano, en Colombie.

Pour la programmation 2024 du canal 3, le MEAE a présenté les 12 premiers projets FEF/FEF-R/FEF-OSC FSOF (anciennement FSPI, FSPI-R et PISCCA) pour l'instant validés et en cours d'octroi.

- 6 se situent en Afrique, 2 en Amérique latine, 1 en Asie et 2 en Europe.
- Cette année encore, des thématiques très diversifiées ont été choisies : droits et santé sexuels et reproductifs, accompagnement et prise en charge des survivantes de violences basées sur le genre, lutte contre les inégalités économiques, renforcement d'organisations créées et dirigées par de jeunes féministes, etc.

Les premières données partagées pour l'année 2024 sur les canaux 2 et 3 sont susceptibles d'évoluer, les derniers comités de l'année n'étant pas encore passés.

[Pistes de travail pour la deuxième partie de l'année 2024]

- Plusieurs campagnes FEF ont lieu dans l'année. Le prochain comité FEF sera le dernier de 2024. Les dépôts de dossiers doivent se faire avant le 30 août pour un examen des projets à l'automne.
- Un important travail de sensibilisation et d'accompagnement de notre réseau diplomatique continue d'être mené sur le sujet du soutien politique et financier aux organisations féministes.
- En cette deuxième partie d'année, la DAG/DFEM lance un projet FEF intitulé « Non au Backlash », en partenariat avec plusieurs fonds féministes africains, experts en redistribution de fonds à de petites OSC féministes locales.
- Le travail de financement des organisations féministes locales qui agissent en contextes de crises et de conflits continue également d'être mené aux côtés du Centre de crise et de soutien (CDCS).

Premier temps d'échange

- **Laura Audouard - Coordination sud : Interrogations quant à la labellisation des projets du Centre de crise et de soutien. Quels sont les interlocuteurs pour déposer un projet FSOF sur les canaux de financement CDCS par exemple et quelles sont les organisations sélectionnées ?**

- *La labellisation des projets du CDCS se fait sur la base des projets déposés par les OSC dans le cadre de sa programmation annuelle, en étroite synergie avec la DFEM. S'agissant d'une nouveauté, ces labellisations « ex-post » jouent pour l'instant un effet levier, et permettent à l'ensemble du réseau de considérer les OSC féministes locales comme des actrices humanitaires, de paix ou encore, de stabilisation, incontournables. Nous souhaitons approfondir cet axe de travail, et ce, dès l'élaboration des projets.*
- **Marina Ogier - CARE France : Dans un contexte de coupes budgétaires, interrogations quant à la capacité de s'assurer que les efforts engagés avec le FSOF continuent.**
- *Nous n'avons pour l'instant pas de visibilité quant à l'impact du contexte actuel sur l'ensemble du FSOF, qui demeure une priorité inscrite dans le Conseil présidentiel pour le développement 2023.*
- *Le travail d'analyse des propositions émanant des OSC sur le canal 2 du FSOF se poursuit, sur l'ensemble des propositions. La récurrence de projets à travers des deuxièmes ou troisièmes phases sera, dans un premier temps, privilégiée.*
- **Hélène Ménard - Equipop : Interrogations quant à l'évocation de nouveaux appels à projets sur le canal 1 qui porteraient sur de nouvelles thématiques, alors que des consortiums sont déjà organisés et opérationnels, y compris sur ces thématiques.**
- *Le sujet des refinancements de consortiums existants est en réflexion entre le MEAE et l'AFD pour poursuivre la dynamique. A priori, Féministes en action pourrait être le premier consortium du FSOF refinancé en 2025.*
- **Fawzia Baba-Aissa – Fonds pour les femmes en Méditerranée : Demande d'éclaircissement quant à l'enveloppe budgétaire attribuée aux projets en labellisation. Des projets retenus dans le cadre d'appels à projets externes au FSOF peuvent-ils être labellisés ? Ces labellisations sont-elles comprises dans l'engagement global de 250 millions d'euros sur cinq ans ?**
- *Pour qu'un projet puisse être labellisé, il doit nécessairement remplir les trois critères de labellisation du FSOF, à savoir : (i) être un projet dédié à la défense et la promotion de l'égalité de genre, c'est-à-dire avec un marqueur CAD 2 de l'OCDE ; (ii) il doit concerner l'une des thématiques du FSOF ; (iii) il doit renforcer les capacités des organisations féministes.*
- *Le principe d'un financement sur des canaux existants permet de réserver des crédits disponibles sur nos instruments pour les organisations féministes. Cette démarche présente l'intérêt de mobiliser et sensibiliser les équipes internes du Ministère et de l'AFD et de les inciter à adopter à l'avenir un réflexe institutionnel de partenariat avec la société civile féministe. Des projets peuvent donc être retenus en-dehors des appels à projets lancés dans le cadre du FSOF, sur proposition des équipes. Ils sont compris dans l'engagement de mobiliser 250 millions d'euros sur cinq ans.*
- *Ce principe implique effectivement des labellisations de projet, en cours d'instruction, mais n'empêche pas que l'élaboration d'un projet soit spécifiquement dirigée vers les critères et attendus du FSOF.*

Suivi des recommandations du bilan à mi-parcours du FSOF

- Renforcement des moyens humains (canal 1) - AFD

L'AFD a présenté la création de son unité de gestion de projet pour le deuxième semestre 2024, en coordination des canaux 1 et 2 du FSOF. Cette nouvelle équipe devrait être composée de deux personnes, prochainement recrutées.

- Evolutions du le canal 3 – MEAE

Le MEAE a présenté le dispositif d'élargissement du canal 3 du FSOF, avec la comptabilisation de projets du Centre de crise et de soutien (CDCS), qui remplissent les critères du FSOF. Les projets soumis en comité de subvention de la Direction générale de la mondialisation peuvent également être labellisés si l'opportunité se présente. Cet élargissement du dispositif témoigne de la prise en compte significative du soutien à la société civile féministe dans l'action des services du MEAE.

- Visibilité du FSOF – MEAE/AFD

Le MEAE est revenu sur les actions mises en œuvre ces derniers mois pour contribuer à la visibilité du FSOF, d'abord en interne, par la sensibilisation du réseau diplomatique et en externe, dans le cadre d'événements internationaux dédiés au genre (CSW, CPD, événement dédié au financement européen des OSC féministes à Bruxelles, Conférence des diplomaties féministes à Mexico, etc.). Par ailleurs, le FSOF est régulièrement présenté dans le cadre des relations diplomatiques de la France.

Deuxième temps d'échange

- **Fawzia Baba-Aissa – Fonds pour les femmes en Méditerranée : En termes de visibilité et de communication, l'un des principaux enjeux réside dans la traduction des réunions de concertation et de présentation des appels à projets en anglais et en espagnol.**
 - *Nous avons bien conscience des limites de l'usage exclusif du français. Pour y pallier, un budget dédié est compris dans l'unité de gestion de projet qui va être mise en place au sein de l'AFD afin de traduire certains documents et réunions stratégiques.*
- **Laure Audouard – Plan International : Les nouvelles thématiques d'appels à projets qui seront discutées pour 2026-2028 devront cibler en priorité les OSC qui n'ont jamais pu répondre à de précédents appels à projets. Une double approche équilibrée doit donc être élaborée en fonction des top-ups et des nouveaux appels à projet. La création d'une unité de gestion de projet côté AFD est saluée. Le MEAE prévoit-il également un renforcement des ressources humaines dédiées au FSOF ?**
 - *La création de l'unité de gestion de projet FSOF pour l'AFD devrait intervenir à l'automne 2024.*
 - *Côté MEAE, la création d'un ETP dédié a été confirmé en mars par la pérennisation du poste de rédactrice FSOF au sein de l'équipe de la Mission de la diplomatie féministe et de l'éducation (DAG/DFEM).*
- **Aurélie CERISOT – CCFD Terre solidaire : Interrogation quant aux labellisations et au fait que les projets labellisés flèchent bien des ressources vers les OSC. S'agit-il de montants additionnels à ceux présentés pour la programmation des 3 canaux ?**
 - *Depuis 2020, les projets labellisés sont des projets qui n'existeraient certainement pas sans le FSOF. A ce jour, ils sont prioritaires dans la programmation sur tous les canaux et sont bien compris dans le décompte de l'enveloppe globale du FSOF.*

- **Aurore Pereira – CARE France : Avec les résultats des élections législatives, de nombreuses OSC s'interrogent quant aux mécanismes de protection des données sensibles. Il y a une réflexion à mener sur ces enjeux.**
 - *Ce point fait l'objet d'une grande vigilance parmi nos équipes. Les informations issues du travail avec les OSC dans le cadre du FSOF ne sont pas partagées en externe et circulent très peu en interne. Un chantier de sécurisation des données pourrait être débuté compte tenu de la sensibilité des sujets abordés.*
 - *L'apport des OSC, sur ces enjeux est primordial, en termes de méthodes de travail et de connaissance des outils à privilégier. Pour rappel, aucun des webinaires organisés dans le cadre du FSOF ou de la consultation d'activistes n'est enregistré. Un webinaire de partage de bonnes pratiques, notamment à partir des expériences d'organisations habituées des contextes difficiles, pourrait être organisé.*

Chantiers 2024

- Concertation sur les choix des thématiques des appels à projets du FSOF

Objectif : identifier de manière concertée les thématiques des appels à projets sur deux ans (2026 et 2027), la programmation 2025 étant déjà bien avancée.

Sur le modèle des projets FISONG, un processus pourrait être établi en deux étapes :

1. Organisation de deux réunions de concertation avec l'AFD, le MEAE et la société civile pour :
 - Identifier les thèmes, puis
 - Décider de leur priorisation et de leur ordre de passage
2. Réunions de concertation sur la base des notes de cadrage des appels à projets au cours de l'instruction, comme c'est le cas actuellement.

Les deux réunions de concertation dédiées aux thématiques pourraient être organisées au cours du deuxième semestre 2024.

- Consultance pour une cartographie

Afin de mieux structurer le suivi du FSOF au niveau géographique, l'AFD lance une consultance au deuxième semestre 2024, qui permettra de répertorier toutes les OSC soutenues par le FSOF et d'identifier les potentiels passages à échelle et passages d'un canal de financement à un autre réalisés (ou non). Parmi les livrables attendus, l'élaboration d'un nouvel outil de pilotage, facilement actualisable par l'équipe technique FSOF. Cette consultance est nécessaire pour construire des parcours de financement intelligents et agiles.

- Actualisation des supports de communication

Afin de mieux faire connaître le FSOF aux OSC féministes internationales et à l'écosystème féministe international en général, le MEAE et l'AFD actualiseront leurs supports de communication au deuxième semestre 2024. L'enjeu de rendre visible l'outil qui permet à la France d'être le premier pays financeur des organisations féministes dans le monde, selon l'OCDE, est central. Une plaquette de communication détaillée, une infographie sur les chiffres-clés ainsi qu'un bilan annuel seront élaborés.

Prochain COPIL et enjeux de la deuxième phase du FSOF

La prochaine réunion du COPIL permettra à Mme Sow de siéger en tant que deuxième personnalité qualifiée et mettra à l'ordre du jour les points habituels d'échange autour de la programmation. Les critères de refinancement des projets et le développement d'une stratégie partenariale du FSOF seront également discutés.

Le MEAE a présenté l'agenda international à venir, avec plusieurs temps forts de présentation du FSOF en prévision : Assemblée générale des Nations Unies (septembre), Sommet de l'avenir (septembre), Sommet de la Francophonie (octobre), Sommet de l'IA (février 2025), Prochaine CSW et Beijing +30 (mars 2025), Prochaine CPD, Conférence des pays ayant adopté une diplomatie féministe (à Paris, en 2025).

Aurélié Gal-Régniez – Equipop : Relève le besoin que la prochaine réunion du COPIL interroge les enjeux des co-financements sur le canal 1 du FSOF, afin de développer les opportunités pour les OSC françaises.

- Les appels à projets du canal 1 sont à ce jour exclusivement financés sur le Programme 209 « Solidarité à l'égard des pays en développement ». Au cas par cas, des discussions peuvent être engagées autour de financements de la philanthropie française.

Conclusion et prochaines étapes
--

L'AFD conclut cette réunion en remerciant les OSC pour l'engagement et l'ambition partagée dans le cadre du FSOF et réaffirme sa volonté de maintenir ses opérations et ses financements au service des droits des femmes et des filles.

L'AFD et le MEAE rappellent se tenir à la disposition des OSC et à l'écoute de leurs éventuelles inquiétudes quant aux enjeux de sécurité et de financements.

